

L'économie présente dans la zone d'Yssingeaux sous une hypothèse de mobilité plus contrainte

► La zone d'Yssingeaux dans le Grand Sud-Est

Cette étude s'inscrit dans le cadre du projet « Économie présente, mobilité contrainte et services à la population dans le Grand Sud-Est » conduit par la Mission d'études et de développement des coopérations interrégionales et européennes. Ce dispositif est piloté par la Datar et les préfetures des cinq régions du Grand Sud-Est : Rhône-Alpes, Provence-Alpes-Côte d'Azur, Languedoc-Roussillon, Auvergne et Corse.

Cette analyse alimente les réflexions prospectives portant sur l'économie présente, l'accès aux services et à l'emploi (voir méthodologie) dans un contexte de mobilité contrainte. Elle prolonge sur la zone d'Yssingeaux les analyses conduites par la Direction régionale de l'Insee Rhône-Alpes sur le Grand Sud-Est.

La zone d'Yssingeaux correspond à la partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne. Son activité économique est majoritairement tournée vers la production de biens consommés hors du territoire. Ses habitants sont amenés, plus souvent que dans d'autres zones, à se déplacer pour occuper leur emploi ou accéder à un service. Ainsi la zone d'Yssingeaux ne dispose pas des emplois susceptibles d'occuper tous ses actifs et ceux-ci parcourent en moyenne une distance élevée pour se rendre sur leur lieu de travail. Comme dans les autres zones dépendantes, la sphère non présente est très développée. Le poids particulièrement élevé de cette sphère dans la zone d'Yssingeaux découle d'une forte implantation industrielle, notamment des industries alimentaires, de la fabrication de textiles et de la plasturgie. L'agriculture occupe aussi une place non négligeable, reflet de la ruralité marquée des deux parties latérales éloignées des pôles économiques.

Comme les autres zones dépendantes, l'attractivité résidentielle de la zone d'Yssingeaux est assez soutenue, principalement dans sa partie centrale et surtout au nord de celle-ci, à la périphérie de l'aire urbaine stéphanoise. En revanche, du fait de la ruralité d'une grande partie de la zone, la densité de population est plus faible que dans les autres espaces dépendants (55 habitants au km² contre 119).

La zone d'Yssingeaux (partie auvergnate de la zone d'emploi de Saint-Étienne) connaît une croissance démographique forte, fruit de son attractivité soutenue. En réponse, le nombre d'emplois dans les services à la population progresse. Il reste toutefois faible relativement à la population, en raison notamment de la forte dépendance à l'aire urbaine de Saint-Étienne : un tiers des actifs de l'Yssingelais y travaillent. De plus, le niveau de vie des résidents est plutôt modéré et la fréquentation touristique, qui contribue à la demande présente, génère peu d'emplois. Par ailleurs, la distance des déplacements domicile-travail est élevée et ne cesse de progresser. Il en est de même de la distance parcourue par les résidents pour accéder aux services. La part des habitants les plus âgés, et donc les moins mobiles, devrait sensiblement progresser dans les décennies à venir. La zone d'Yssingeaux serait donc réellement affectée par un renforcement des contraintes liées aux déplacements. Dans ce cas, sa croissance démographique, qui repose avant tout sur l'arrivée de nouveaux habitants, pourrait se dégrader fortement.

► Geneviève BUREL et François LASBATS, Insee

Les indicateurs de fragilité face à une mobilité plus réduite

| | Zone d'Yssingeaux | Zones dépendantes | Grand Sud-Est |
|--|-------------------|-------------------|---------------|
| Part des actifs occupés travaillant hors de leur commune de résidence mais dans la zone (en %) | 28,4 | 31,2 | 36,6 |
| Part des actifs occupés travaillant hors de leur zone d'emploi de résidence (en %) | 33,8 | 33,9 | 19,1 |
| Distance moyenne des déplacements domicile-travail (en km) | 15,2 | 13,7 | 11,0 |
| Part des déplacements effectués en voiture (en %) | 82,7 | 81,8 | 77,6 |
| Part de la voiture dans les déplacements intercommunaux (en %) | 96,7 | 93,6 | 92,9 |
| Densité de population (en hab/km ²) | 55 | 119 | 111 |
| Part des plus de 60 ans (en %) | 24,5 | 21,5 | 23,8 |
| Population présente moyenne/population résidente | 105,4 | 100,4 | 106,4 |
| Population touristique mensuelle maximale/population touristique moyenne | 327,5 | 256,9 | 285,4 |
| Taux de couverture de l'emploi* | 0,78 | 0,86 | 0,95 |
| Nombre d'emplois présents pour 100 résidents | 17,8 | 22,0 | 26,6 |
| Part de l'emploi présentiel (en %) | 54,5 | 61,9 | 67,4 |
| Part des cadres des fonctions métropolitaines (en %) | 3,3 | 7,2 | 8,0 |
| Revenu fiscal médian par unité de consommation (en euros) | 16 481 | 18 366 | 17 896 |

* Rapport du nombre d'emplois au lieu de travail au nombre d'actifs occupés au lieu de résidence.

Sources : Insee, Recensement de la population 2008 - Revenus fiscaux localisés 2008 ; Odomatix, Inra ; DGCIS

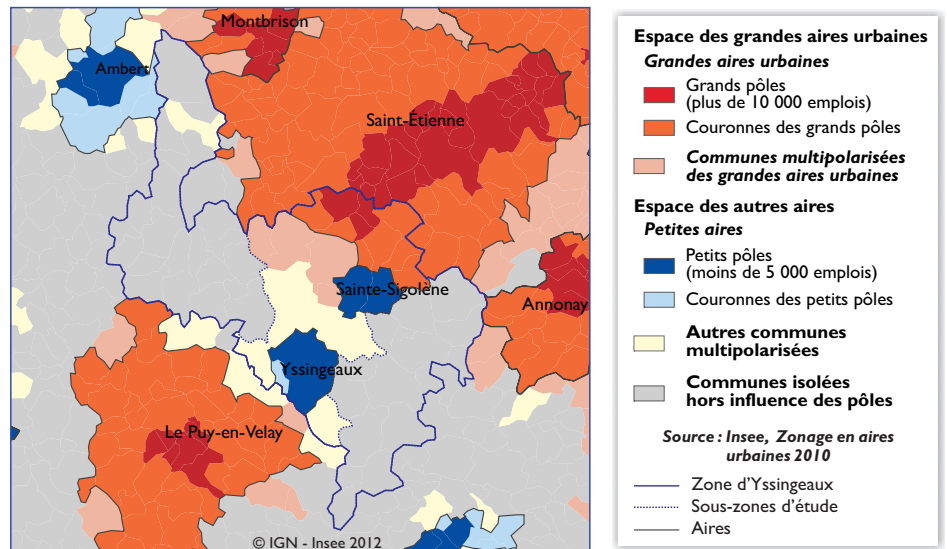
Une zone sous l'influence de Saint-Étienne

En 2008, 89 900 personnes résident dans la zone d'Yssingaux. Au cours de la dernière décennie, la croissance démographique a été soutenue, résultant d'un solde migratoire et d'un solde naturel tous deux positifs. C'est un profil démographique assez atypique au sein de l'Auvergne, que la zone yssingelaise partage avec une seule autre zone d'emploi de la région, celle de Clermont-Ferrand. Si l'excédent des naissances sur les décès est relativement nouveau, l'excédent migratoire, plus ancien, s'est accentué au cours de la période récente.

Entre 2003 et 2008, 11 500 personnes sont venues s'installer dans la zone d'Yssingaux et 7 600 l'ont quittée. Plus de la moitié des arrivants habitaient précédemment au sein de la partie ligérienne de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Ces nouveaux habitants sont principalement des familles d'actifs accompagnés de leurs enfants et, dans une moindre mesure, des personnes autour de l'âge de la retraite. Les familles sont à la recherche d'un meilleur cadre de vie et de logements moins onéreux, à confort équivalent, que ceux qu'elles pourraient occuper dans le cœur de l'agglomération stéphanoise. Parmi ces arrivants, de nombreux actifs ont conservé leur emploi dans l'aire urbaine stéphanoise. La part des actifs résidant dans la zone d'Yssingaux et n'y travaillant pas s'est donc accrue : désormais, c'est un actif sur trois qui est concerné par cette situation. La distance moyenne que parcourent les résidents de la zone pour se rendre à leur travail est donc élevée et en progression sensible, passant de 12,4 km en 1999 à 15,2 km en 2008. De plus, le recours aux transports en commun reste très faible. La zone d'Yssingaux présente donc une vulnérabilité certaine en cas de renforcement des contraintes aux déplacements (hausse du prix du carburant par exemple).

Au sein de l'Yssingelais, la situation est toutefois assez hétérogène. Une bande centrale, traversée par la route nationale N88 reliant Le Puy-en-Velay à Saint-Étienne, est sous l'influence directe des pôles urbains, notamment celui de Saint-Étienne. Elle bénéficie d'un

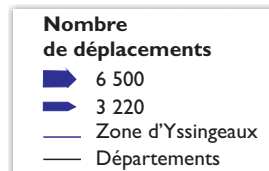
Un espace sous l'influence de l'aire urbaine stéphanoise



Les migrations résidentielles

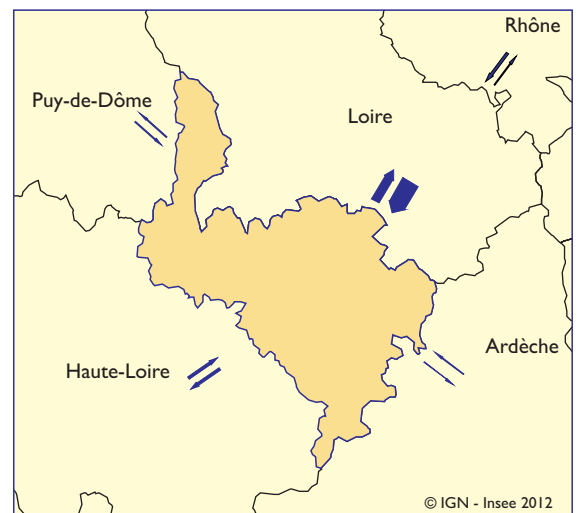
entre la zone d'Yssingaux et les départements voisins

L'excédent migratoire résulte avant tout des échanges avec la Loire



Note : Entre 2003 et 2008, 11 500 personnes sont venues s'installer dans la zone d'Yssingaux tandis que 7 600 en sont parties.

Champ : migrations avec la France métropolitaine



réseau de transports en commun développé. Cette bande centrale, qui représente 39 % de la superficie de la zone, concentre les deux tiers de sa population. Deux parties latérales, davantage isolées, regroupent des communes hors de l'influence des pôles urbains. ▶

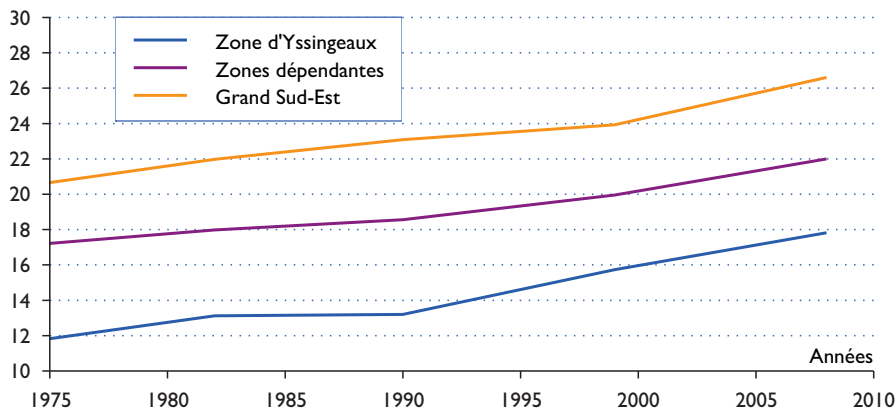
Une économie présenteielle en croissance grâce à l'arrivée de nouvelles populations

Depuis trente ans, le nombre d'emplois tournés vers la satisfaction des besoins de la population présente (qu'elle soit résidente ou touristique) progresse dans la zone d'Yssingaux, en réponse aux besoins et aux opportunités créés par l'installation de nouvelles populations. En 2008, la sphère présenteielle

(voir méthodologie) offre ainsi 18 emplois pour 100 habitants. Toutefois, malgré un rattrapage partiel, ce nombre d'emplois présenteiels par rapport à la population est plus faible que dans les autres zones dépendantes ou le Grand Sud-Est (voir bibliographie).

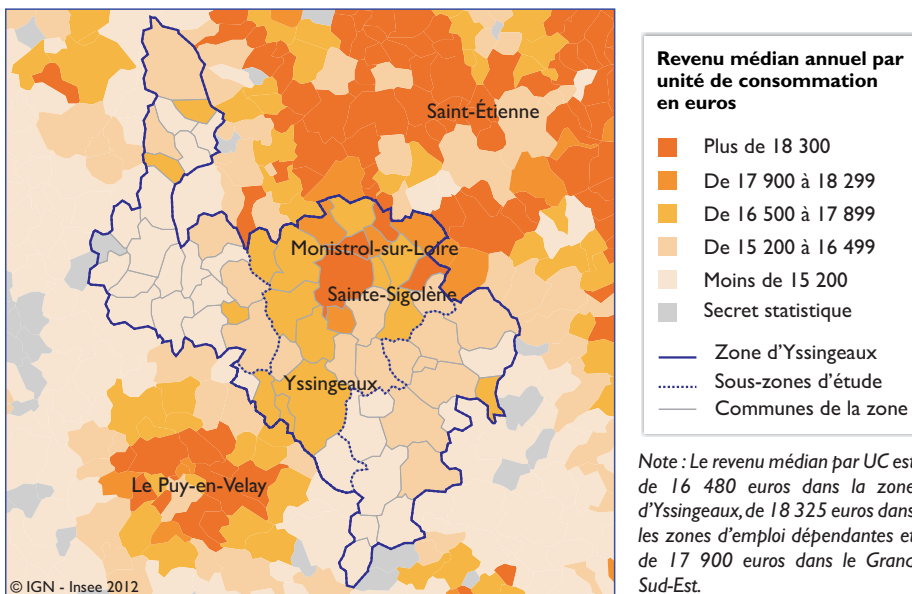
Ce poids plus limité de la sphère présenteielle s'explique notamment par un taux de couverture de l'emploi relativement faible : la zone souffre d'un déficit d'emplois par rapport au nombre d'actifs résidant sur le territoire. Une zone offrant peu d'emplois par rapport au nombre d'actifs y résidant est moins attractive pour les activités de services, car les actifs ont plutôt tendance à consommer près de leur lieu de travail, afin de limiter leurs déplacements.

» Nombre d'emplois présents pour 100 résidents



Source : Insee, Recensements de la population

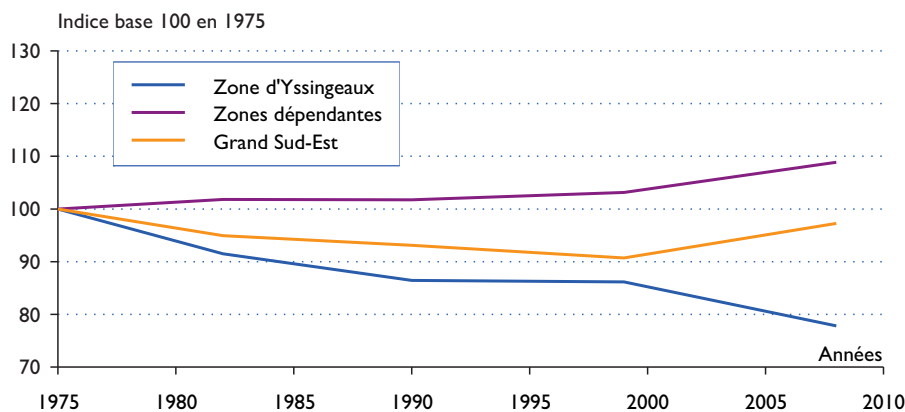
» Un revenu fiscal modéré, à l'exception des communes sous l'influence de Saint-Étienne



Source : Insee, Revenus fiscaux localisés 2008

» Un emploi non présentiel en déclin

Emplois non présents au lieu de travail



Source : Insee, Recensements de la population

Le nombre d'emplois présents dépend aussi du niveau de vie de la population résidente : un niveau de vie élevé favorise le développement de la sphère présente. Or, le revenu fiscal médian par unité de consommation de la zone d'Yssingeaux est plus faible que celui de l'ensemble des zones dépendantes ou du Grand Sud-Est. Cela contribue à expliquer la faiblesse relative de l'économie présente dans la zone d'Yssingeaux.

Économie présente et économie non-présente : des synergies à développer

Le développement de l'emploi présente peut être favorisé par une sphère non présente dynamique (voir méthodologie). Quand la création d'emplois dans celle-ci est soutenue et que ces emplois sont qualifiés et bien rémunérés, les actifs les occupant représentent un marché potentiellement important pour les établissements de la sphère présente. Pour la zone d'Yssingeaux, cette synergie joue peu et la sphère non présente apporte une contribution relativement faible au développement des activités présentes.

D'une part, les effectifs de la sphère non présente déclinent, le rythme de la baisse s'accroissant sur la dernière décennie. La zone yssingelaise se distingue des autres zones dépendantes qui affichent un emploi non présente en progression, soutenu par l'essor des services aux entreprises. En outre, la dispersion des établissements industriels dans certaines parties de la zone, comme sur le plateau de Sainte-Sigolène, ne facilite pas l'installation de services présents à destination des travailleurs, tels que par exemple des lieux de restauration.

D'autre part, la surreprésentation de la sphère non présente ne se traduit pas par une meilleure qualité des emplois dans la zone d'Yssingeaux. La relative faiblesse du revenu médian dans la zone découle en partie de celle des salaires offerts par l'appareil productif yssingelais. Dans les autres zones dépendantes, le salaire horaire est sensiblement plus important dans la sphère non présente que dans la sphère présente. L'écart est beaucoup moins marqué dans la zone altiligérienne, du fait du poids de l'industrie et d'une proportion relativement faible de cadres et professions intermédiaires.

De plus, la précarité n'est pas moins présente dans la zone d'Yssingaux. La proportion des contrats à durée déterminée y est sensiblement supérieure à celle des zones dépendantes. Le poids du temps partiel est globalement équivalent à celui des zones dépendantes, en raison de la prégnance des contrats à temps partiel dans la sphère présente de la zone (près d'un sur quatre). Le développement de l'économie présente, moins exposée à la concurrence internationale, pourrait être une opportunité afin de pallier la faiblesse structurelle de l'économie non présente dans la zone d'Yssingaux. ▶

Le tourisme, un atout à valoriser

Le territoire yssingelais est assez touristique pour une zone dépendante. L'intensité touristique de la zone (mesurée en comparant le niveau de la population présente à celui de la population résidente) est proche de celle du Grand Sud-Est et nettement supérieure à celle des zones dépendantes. Toutefois, ce tourisme alimente peu la sphère présente : l'emploi touristique représente seulement 2,7 % de l'emploi total, contre 4,1 % dans le Grand Sud-Est.

Ceci s'explique d'abord par le fait que la zone est particulièrement riche en résidences secondaires (21,8 % des logements en 2008 contre 15,4 % dans le Grand Sud-Est et 9,7 % en France métropolitaine). Elles représentent même plus du tiers des habitations dans la partie ouest du territoire. Or l'hébergement en résidence secondaire, alternative aux séjours à l'hôtel ou en camping, génère peu d'emplois, notamment dans l'alimentation (restauration, commerce alimentaire).

Ensuite la capacité d'accueil en camping est assez développée (relativement à la population résidente) sur cette zone en grande partie rurale. Or ce type de tourisme assure une fréquentation concentrée sur la haute saison d'été, insuffisante pour assurer l'installation de certains services demandant une clientèle régulière.

Ainsi la sphère présente yssingelaise profite peu du tourisme. Une mise en valeur accrue du patrimoine couplée à une adaptation de l'hébergement pourrait y remédier en partie. Située en périphérie d'une grande aire urbaine, la

zone d'Yssingaux pourrait ainsi mieux profiter d'un tourisme de proximité, dépassant le simple excursionnisme. ▶

Des pôles de services éloignés, surtout dans les parties latérales

L'attractivité et la cohésion des territoires passent par un accès aisé de leurs habitants aux équipements, commerces et services nécessaires à une bonne qualité de vie. Le niveau d'équipement peut influencer sur le départ ou l'arrivée de résidents. Continuer de permettre à toute la population d'accéder facilement aux équipements est d'autant plus crucial pour la zone d'Yssingaux que son essor se nourrit largement de l'attractivité résidentielle.

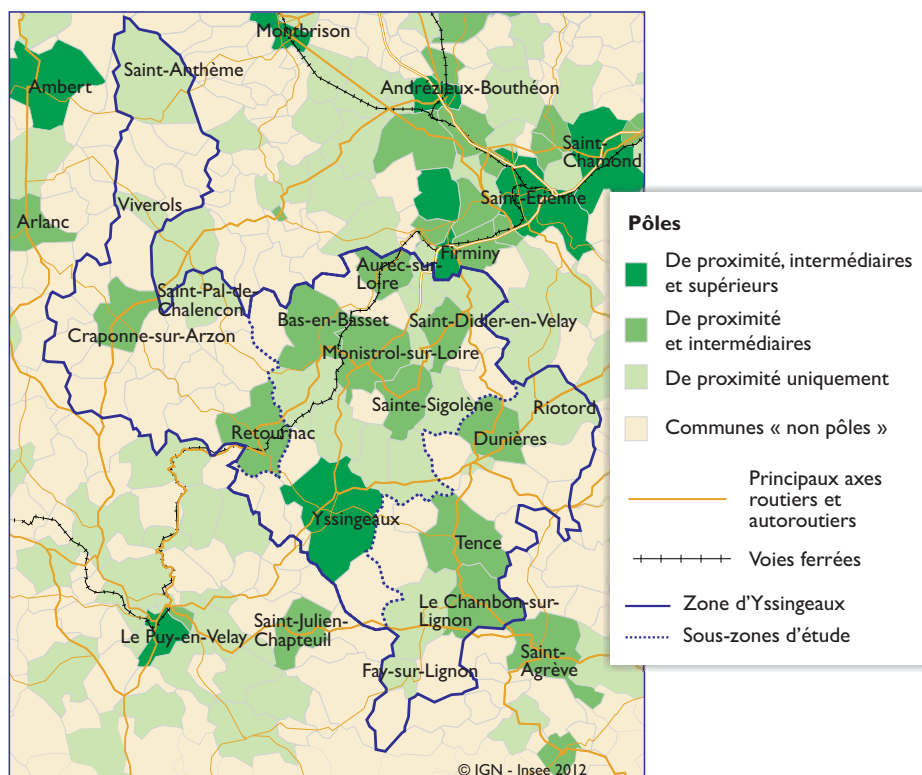
Dans la zone d'Yssingaux, si la proportion de communes pôles de proximité (voir méthodologie) est plus importante que dans les zones dépendantes ou le Grand Sud-Est, la distance moyenne d'accès aux services de proximité est plus élevée. L'explication de ce paradoxe apparent tient à la répartition non uniforme des pôles de proximité sur le territoire : si leur proportion est importante dans la bande centrale, elle est très peu élevée dans la partie ouest.

En conséquence, la distance moyenne pour rejoindre un pôle de proximité y est particulièrement importante.

La zone est également mieux dotée en pôles intermédiaires. Dans la bande centrale, où les communes sont plus peuplées que sur le reste de la zone, ces pôles représentent près d'un quart des communes. Là encore, leur relative concentration dans la partie centrale ne joue pas en faveur d'une distance d'accès modérée.

Enfin, une seule commune de la zone est pôle supérieur, celle d'Yssingaux. C'est pourquoi, dans sept communes sur dix, surtout localisées dans les parties latérales de la zone, les habitants doivent parcourir en moyenne plus de 15 km pour accéder au pôle supérieur le plus proche (au sein de la zone ou à l'extérieur). Cette proportion de communes isolées est très supérieure à celles du Grand Sud-Est et des zones dépendantes, au sein desquelles les espaces ruraux occupent généralement une place beaucoup moins importante que dans la zone yssingelaise. La distance moyenne pour accéder à un pôle supérieur est ainsi très élevée dans ce territoire : elle est double de celle des zones dépendantes ou du Grand Sud-Est. ▶

Les pôles de services dans la zone d'Yssingaux



Source : Insee, Base permanente des équipements 2009

Éloignement et vieillissement : deux facteurs de vulnérabilité

L'éloignement des pôles de services, particulièrement dans la partie ouest de la zone, représenterait donc un handicap non négligeable si les conditions de déplacements venaient à s'altérer.

Par ailleurs, les projections de population font apparaître un vieillissement sensible de la population. En 2040, près d'une personne sur trois aurait 65 ans ou plus, si les conditions démographiques actuelles se maintenaient. Or la mobilité des plus âgés est limitée : une distance moyenne d'accès aux services importante pourrait donc entraîner l'isolement et la marginalisation d'une part non négligeable de la population.

De plus, dans la zone d'Yssingaux, la fonction « santé, action sociale » est nettement sous-représentée. Le nombre d'emplois relevant de cette fonction est faible au regard de la population, même par rapport à celui des zones dépendantes. Cette caractéristique concerne autant la partie ouest de la zone, du fait de sa ruralité, que la partie centrale qui dépend très fortement de l'aire stéphanoise pour ce type de services. Le vieillissement de la population pourrait rendre problématique la faiblesse de l'offre médicale. Un enjeu pour la zone réside donc dans l'adaptation de cette offre à une population plus âgée et moins mobile. ▀

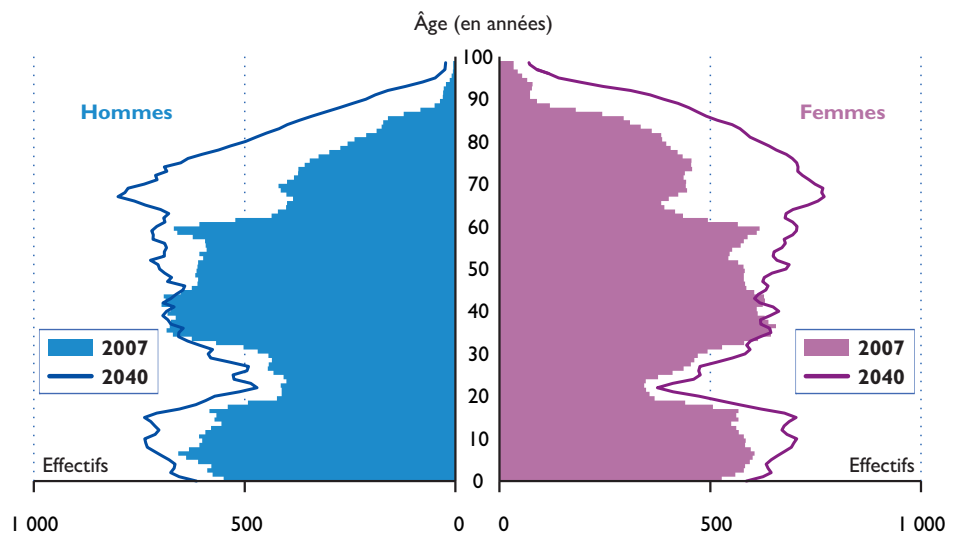
Le renchérissement des coûts de transport pourrait freiner la croissance démographique

Avec des comportements de fécondité et de migrations inchangés, la population yssingelaise devrait augmenter de 31 % entre 2007 et 2040, soit un taux de croissance un peu inférieur à celui des zones dépendantes, mais toutefois très largement supérieur à celui du Grand Sud-Est.

Cette croissance démographique très soutenue reposerait principalement sur les gains migratoires liés à l'installation de familles en provenance de l'aire urbaine de Saint-Étienne. Elle profiterait donc particulièrement à la partie centrale de la zone d'Yssingaux.

Cependant, la poursuite de la périurbanisation stéphanoise pourrait être remise en cause, par exemple sous l'effet d'un renchérissement des coûts de transport. Cela placerait les ménages

Pyramides des âges de la zone d'Yssingaux en 2007 et 2040



Sources : Insee, Recensement de la population 2007 - Omphale 2010

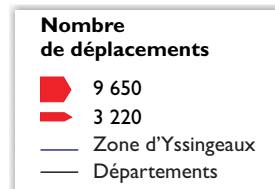
face à des choix où la logique des coûts pourrait s'opposer à celle de la qualité de vie. Dans le cas où la première emporterait leur arbitrage, les ménages pourraient chercher à habiter plus près de leur lieu de travail. À localisation des emplois inchangée, cela pourrait se traduire par une diminution des arrivées en provenance de l'aire urbaine stéphanoise et, dans une moindre mesure, par une hausse des départs des résidents de

la zone d'Yssingaux vers l'aire stéphanoise. Le taux de croissance de la population de la zone d'Yssingaux se détériorerait alors fortement ⁽¹⁾. ▀

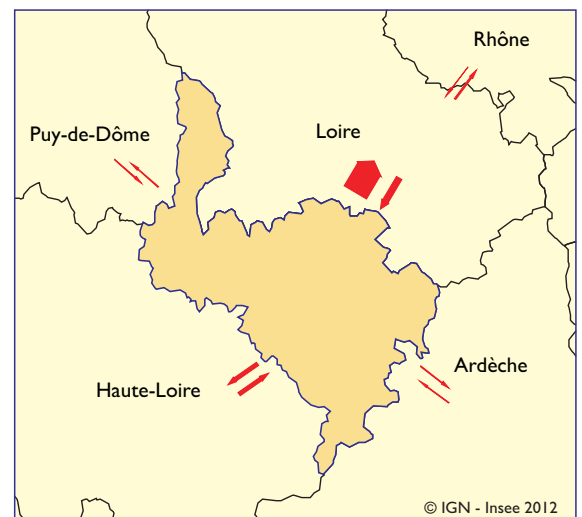
⁽¹⁾ Le taux de croissance entre 2007 et 2040 s'établirait à 6 % (au lieu de 31 %) en supposant que les facteurs à l'origine de migrations favorables à la zone viennent à s'altérer de telle façon que le taux de sortie vers l'aire urbaine stéphanoise progresse de 10 % et que le taux d'entrée en provenance de celle-ci soit divisé par deux.

Les déplacements domicile-travail entre la zone et les départements voisins

Les trois-quarts des navettes
se font vers la Loire



Note : En 2008, 4 500 actifs occupent un emploi dans la zone mais n'y résident pas. Parallèlement, 12 700 personnes habitent dans la zone d'Yssingaux mais occupent un emploi à l'extérieur de la zone.



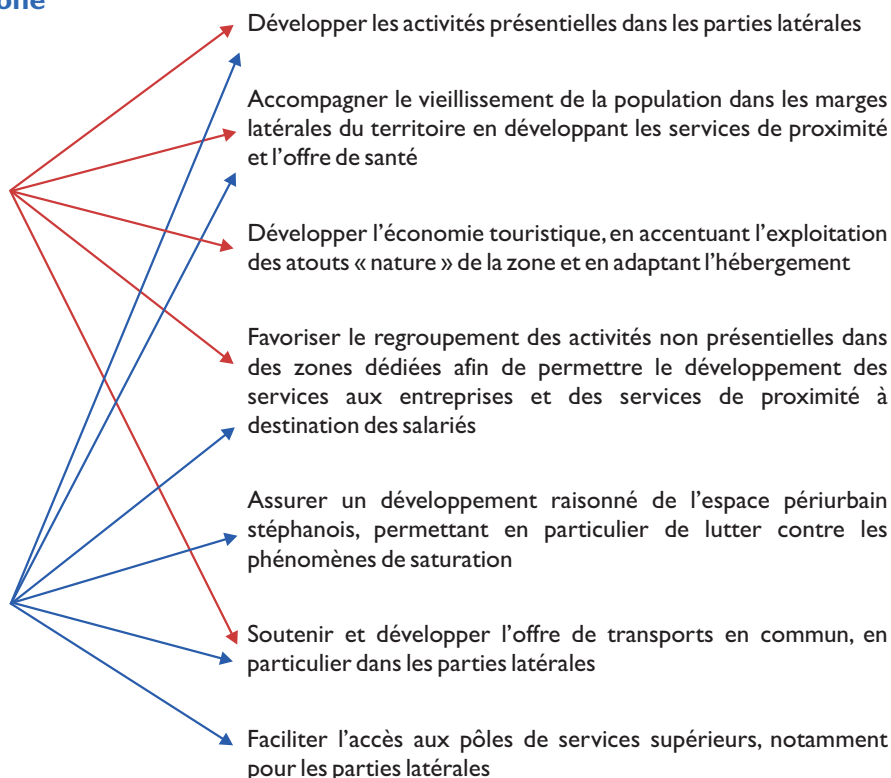
Source : Insee, Recensement de la population 2008

Des enjeux pour soutenir et accroître l'attractivité de la zone

Développer l'économie présentielle



Anticiper les difficultés liées au durcissement des contraintes aux déplacements



Méthodologie

Économie présentielle et non-présentielle

La partition de l'économie en deux sphères, présentielle et non-présentielle, permet de mieux comprendre les logiques de spatialisation des activités et de mettre en évidence le degré d'ouverture des systèmes productifs locaux. Elle permet aussi de fournir une grille d'analyse des processus d'externalisation et autres mutations économiques à l'œuvre dans les territoires.

- Les activités présentielles sont les activités mises en œuvre localement pour la production de biens et de services visant la satisfaction des besoins de personnes présentes dans la zone, qu'elles soient résidentes ou touristes.
- Les activités non-présentielles sont déterminées par différence. Il s'agit des activités qui produisent des biens majoritairement consommés hors de la zone et des activités de services tournées principalement vers les entreprises correspondantes.

Accessibilité aux équipements

L'offre de services est répartie en trois gammes d'équipements de niveaux différents, en fonction de l'accès plus ou moins fréquent de la population à ces services.

Bibliographie

- « Grand Sud-Est : sept types de vulnérabilité des territoires en cas de contraintes aux déplacements », Insee Rhône-Alpes, La Lettre Analyses n° 140, mars 2011.

- La gamme de proximité regroupe des équipements dits de base ou de première nécessité tels que l'école élémentaire, la boulangerie, l'épicerie ou le médecin.
- La gamme intermédiaire comprend des équipements un peu moins fréquents, typiques des bourgs-centres : collège, supermarché, magasin de vêtements, gendarmerie ou police, maison de retraite...
- La gamme supérieure est plutôt l'apanage des pôles urbains où l'on trouve notamment les lycées, les établissements de santé, les principaux établissements de soins. Les soins à domicile pour les personnes âgées ou les structures pour les enfants et adultes handicapés y sont aussi comptabilisés.

Les trois gammes d'équipements mettent en évidence une organisation hiérarchisée du territoire en termes de services à la population. Pour chacune d'entre elles, on peut identifier des pôles de services : une commune est pôle de services d'une gamme si elle possède au moins la moitié des équipements de cette gamme. Les équipements les plus rares s'implantent généralement dans les communes les plus peuplées, qui disposent également des équipements les plus fréquents. De ce fait, tous les pôles intermédiaires sont aussi pôles de proximité et tous les pôles supérieurs sont également pôles intermédiaires et donc de proximité.